

FONCIER

Décision 2026-150 : Mise à disposition des parcelles cadastrées section D n° 1049 et 1050 sises sur la commune d'Entrelacs (Saint-Germain-La-Chambotte) au bénéfice de l'Association Meyrieu

1 DOCUMENT - Publié le 07 mai 2026



DEC_2026-150.PDF

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2026/decision-2026-150-mise-a-disposition-des-parcelles-cadastrées-section-d-n-1049-et-1050-sises-sur-la-commune-dentrelacs-saint-germain-la-chambotte-au-bénéfice-de-lassociation-meyrieu-54867?>



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.